



Matot Massei (373)

Matot

וַיְדַבֵּר מֹשֶׁה אֶל רָאשֵׁי הַמִּטּוֹת לִבְנֵי יִשְׂרָאֵל לֵאמֹר: זֶה הַדְּבָר אֲשֶׁר צִוָּה ה' (ל.ב.)

« Moché parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël, en disant : Voici la chose qu'a ordonnée Hachem. » (30. 2)

Pourquoi ce verset précise-t-il que Moché parle « Aux chefs des tribus » ? En général, la Torah dit simplement : « *Vayedaber Hachem el Moché léemor* », ou « *Vayedaber Moché el Bné Israël* ». Pourquoi ici s'adresser spécifiquement aux chefs ? **Rachi** (sifri midrachim) explique que ce passage concerne les lois des vœux (nédarim). Ces lois demandent une compréhension fine, car un vœu formulé par une personne peut créer une obligation de type Torah. Or, un chef de tribu, un sage (ou un *beit din*), peut annuler un vœu sous certaines conditions. Ainsi, la Torah enseigne d'abord ces lois aux chefs, car ce sont eux qui seront responsables d'appliquer ces règles, d'instruire le peuple, et de préserver la sainteté de la parole. Le mot-clé de ce verset est « **זֶה הַדְּבָר** » « **Voici la chose** ». **Rav Shimshon Raphael Hirsch** souligne que la Torah utilise ici « **zeh hadavar** » (ceci est la chose), et non « *ko amar Hachem* » (ainsi a dit Hachem). Cela souligne que les paroles de Moché étaient parfaitement fidèles aux paroles d'Hachem, sans altération. On apprend ici l'importance d'être précis et fidèle dans ses paroles. Chaque mot peut créer un engagement. La parole n'est pas un simple son: c'est une force créatrice. **Le Targoum Onquelos** (Béréchit) de **Volozhin** écrivait que l'homme se distingue des animaux par sa parole. Elle est le reflet de son âme. Celui qui prend l'habitude de faire des promesses à la légère, ou de parler sans attention, peut tomber dans des transgressions graves. Par opposition, celui qui veille sur sa bouche mérite une grande élévation spirituelle.

כָּל הַיֵּצֵא מִפִּי יַעֲשֶׂה (ל.ג.)

« Il ne profanera pas sa parole, tout ce qui sortira de sa bouche, il fera » (30,3)

Ce verset parle du respect des vœux qu'un homme prononce. Mais on peut aussi y voir une autre signification. Une personne qui enseigne aux autres le bon chemin qu'ils doivent suivre, doit d'abord avant tout exiger des autres ce qu'il réalise déjà. Pour qu'un message puisse vraiment passer, il faut déjà faire soi-même ce qu'on attend des autres. « Il ne profanera pas sa parole », il ne doit pas profaner son message, qu'il répand. Tout ce

qui sortira de sa bouche envers les autres, « Il fera » déjà lui-même.

Torat Maharits

אָלף לַמִּטָּה אָלף לַמִּטָּה לְכָל מִטּוֹת יִשְׂרָאֵל (ל.א.ד.)

« (Moché envoya) Mille par tribu, mille pour chacune des tribus » (31,4)

Et les princes des tribus, Moché ne les envoya pas avec eux, afin de ne pas faire honte à la tribu de Chimon dont le prince de tribu avait été tué dans l'épisode de Zimri (et qui n'avait donc pas de prince à envoyer). (Baal Hatourim verset 6). **Rav Eliméleh Biderman** ajoute : Ce commentaire du **Baal haTourim** vient nous enseigner une leçon de conduite à propos du respect d'autrui. Même si, en effet, il aurait semblé plus stratégique d'envoyer les Grands de la génération accomplir la Mitsva de combattre Midian, cependant, Moché s'en abstint afin de ne pas provoquer une peine et une humiliation à autrui, bien que la tribu de Chimon n'était pas entièrement innocente dans l'histoire de Zimri (guémara Sanhédrin 82a et Rachi sur le verset 26,13). De là, nous apprenons à quel point chacun doit veiller à ne pas causer de honte ni de peine à son prochain, même si le bon droit est de son côté.

וְדַעוּ חֲטֹאתֵיכֶם אֲשֶׁר הִמַּצְתֶּם אֲתֶיכֶם (ל.ב.ג.)

« Et sachez de votre faute, qu'elle vous trouvera » (32,23)

Rav Eliyahou Dessler donne une explication très forte: Après la mort, nous nous trouverons comme au milieu de notre passé. Si, lors de notre séjour dans ce monde du libre arbitre et de l'action, nous sommes restés attachés à la Torah et aux Mitsvot, notre être se maintiendra alors fermement lié à elles et à Celui qui nous en a fait dont [D.]. Cet état subsistera non pas comme ayant appartenu au passé révolu, mais il demeurera au présent. Il en sera de même pour nos fautes : Nous aurons alors le sentiment de les perpétrer activement, tout en sachant le plus clairement possible ce que sont les mitsvot et les transgressions. Il n'y a pas de châtement plus terrible que celui-ci, et il n'existe pas de repentir plus douloureux. Voilà ce que signifie: « Et sachez de votre faute qu'elle vous trouvera »

Massei

אֵלֶּה מַסְעֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל (ל.ג.א.)

« Voici les étapes des enfants d'Israël » (33,1)

Chaque année, cette paracha est lue dans la période appelée « *Ben haMetsarim* », c'est-à-dire les trois semaines de deuil s'écoulant depuis le 17 tamouz jusqu'au 9 Av. **Le Admor de Skoulen** explique que cela vient nous apprendre que toutes les étapes et

les pérégrinations traversées par notre peuple dans le désert avaient un seul et même but : arriver en terre d'Israël. De même, devons-nous savoir et bien garder à l'esprit que tous nos déplacements et nos peines que nous traversons dans cet exil long et amer sont dirigés vers un seul objectif : nous purifier et nous rendre méritants pour nous permettre d'accéder à la Rédemption complète et finale. « *Talélei Orot* » *Rav Yissahar Dov Rubin*

וְהוֹרַשְׁתֶּם אֶת כָּל יֹשְׁבֵי הָאָרֶץ מִפְּנֵיכֶם וְאֶבְדְּתֶם אֶת כָּל מִשְׁכְּבֵיכֶם וְאֶת כָּל צִלְמֵי מִסְכֹּתֶם וְהָאֲבָדוּ
 « Vous chasserez devant vous tous les habitants du pays, vous détruirez tous leurs temples, vous détruirez leurs idoles de métal » (33,52)

Le Hida (Na'hal Kédoumim) explique ce verset en citant la Guémara (Erouvin 32b) qui dit que si Moché était entré en terre d'Israël, il aurait annulé le yétzer ara pour l'adoration des idoles. Par conséquent, le Temple n'aurait jamais été détruit et le peuple d'Israël n'aurait jamais connu l'exil. Il cite le Rama miPano qui ajoute que si Moché était entré en terre d'Israël, il aurait emmené le peuple au Gan Eden dans ce monde et nous aurions vécu comme Adam Harichon l'a fait lorsqu'il a été créé. Cela signifie que les commandements [du notre verset] de chasser les non-juifs et d'enlever leurs idoles n'auraient pas été nécessaires, car nous n'aurions eu aucun désir de servir ces idoles. Nous aurions vécu dans le Gan Eden et tout aurait été facile pour nous.

C'est pourquoi Moshé a dit: « Vous traversez le Yarden », mais pas moi ; c'est pourquoi vous avez besoin de tous ces avertissements pour détruire les idoles. Si j'avais traversé avec vous, vous n'en auriez pas eu besoin.

וְיָשָׁב בָּה עַד מוֹת הַכֹּהֵן הַגָּדוֹל אֲשֶׁר מָשַׁח אֹתוֹ בְּשֶׁמֶן הַקֹּדֶשׁ (לה.כה)
 « Il y restera jusqu'à la mort du Cohen Gadol qui a été oint par l'huile sainte » (35,25)

Il faut demander pourquoi le verset fait dépendre le séjour du meurtrier involontaire dans la ville de refuge de la mort du Cohen Gadol.

Le Rambam (Moré Nevoukhim), l'explique en disant qu'on fait dépendre le séjour du meurtrier involontaire dans la ville de refuge de la mort du Cohen Gadol parce que cela peut calmer la colère du vengeur du sang sur la mort de son parent. En effet, il est dans la nature humaine qu'un événement nouveau et important fasse oublier ce qui est plus ancien. Quand le Cohen Gadol, aimé de tout Israël, vient à mourir, c'est une grande douleur qui fait oublier une douleur plus petite, et le fait que tout le monde souffre est une demi-consolation.

כִּי אָנִי ה' שֹׁכֵן בְּתוֹךְ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל

« Je suis Hachem qui réside à l'intérieur des enfants d'Israël » (35,34)

Selon Rachi: La présence Divine siège parmi eux, même lorsqu'ils sont impurs. Pourquoi est-il écrit que D. réside « A l'intérieur » des juifs, et non plus simplement : parmi les juifs? Le Ktav Sofer donne la réponse suivante. En réalité, même lorsqu'un juif faute et se rend impur par ses fautes, malgré tout au fond de son cœur, il continue à ne souhaiter que réaliser la volonté d'Hachem. En effet, l'ambition la plus profonde de chaque juif, qui ne peut s'éteindre par aucune faute ni aucune impureté, reste de réaliser la volonté d'Hachem. C'est pourquoi, D. réside avec les juifs même quand ils sont impurs, car toute impureté ne peut toucher que la partie externe du cœur du juif, mais l'intériorité du cœur reste toujours pure. Et c'est là qu'Hachem continue à résider. C'est bien ce que dit le verset : « Je suis Hachem qui réside à l'intérieur des enfants d'Israël », car l'intérieur du cœur des juifs reste toujours pur, malgré toutes les impuretés. Hachem peut donc toujours continuer d'y résider.

Halakha : Lois Hodech Av

Il est interdit de manger de la viande ou de boire du vin à partir de Roch Hodech Av jusqu'à et y compris le dixième jour de Av inclus pour les sefaradim ; les achkenazim pourront manger de la viande et boire du vin à partir du milieu de la journée du 10 Av. Le Chabbat on mangera de la viande et on aura le droit de boire du vin.

Dicton : La prière n'est pas ce que l'on dit, mais ce que l'on ressent en la disant. Rabbi de Kotsk

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה, ברוך יואל שמעון ישראל בן פנינה, ראובן ישי בן מרדס, הרסה אסתר בת רחל בחלא קטי, פטריק יהודה בן גלדיס קאמונה, אברהם רפאל בן רבקה, מאיר חיים בן גבי זווירה, ראובן בן איוא, ויקטוריה שושנה בת גייס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוח, אלחנן בן חנה אנושקה, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמנונה, ליאוני דביה בת דבורה. שלום בית : גיולה חיה בת סופי לבנה ואילן יהודה יצחק בן סנדרה סולאנג'. זיווג הגון : יוני מאיר משה בן אסתר, אילן אלי אהרן בן אסתר, קלוואי אורה בת סופי לבנה, לולה לאה בת סופי לבנה, לאה בת רבקה, אלודי רחל מלכה בת חשמה, יוסף גבריאל בן רבקה, מרים בת רבקה. הצלחה רבה בכל : נאור דוד בן יעל דינה, ליטל בת יעל דינה, לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן גיזיל לאוני. לעילוי נשמת : ראובן בן חנינה, גיינט מסעודה בת גיולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, גיא יונה בן לאה, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. יעקב בן אסתר. אליהו בן מרים, ניסים חי הוברט בן גיולי, ליליאן רוזה בת אושה נג'מה, דוד בן מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה. אפרת רחל בת אסתייה כוכבה, אברהם בן אליעזר, מלכה אנרייט מרויקה, אנדרה סעיד בן פורטונה מסעודה, קרול מזל אדסה בת גבי זרוגנה, אברהם בן אסתר.

